

2024-1666651 Juriste assistant du magistrat au tribunal judiciaire de Lyon - Droit de la propriété intellectuelle

Informations générales

Description de l'entité	Direction des services judiciaires - CA LYON
Intitulé long de l'offre	Juriste assistant du magistrat au tribunal judiciaire de Lyon - Droit de la propriété intellectuelle
Date limite de candidature	01/10/2024
Employeur	Cour d'appel de Lyon - Tribunal judiciaire de Lyon
Nature du contrat	CDD de 3 ans

Description du poste

Zones géographiques	Europe
Pays	France
Régions	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Rhône (69)
Lieu d'affectation (sans géolocalisation)	67 rue Servient 69003 Lyon
Versant	Fonction Publique de l'Etat
Catégorie	Catégorie A (cadre)
Nature de l'emploi	Emploi ouvert uniquement aux contractuels
Domaine / Métier	Justice - Juriste spécialisée / spécialisé en juridiction
Statut du poste	Vacant
Intitulé du poste	Juriste assistant du magistrat au tribunal judiciaire de Lyon - Droit de la propriété intellectuelle
Descriptif de l'employeur	<p>Le ressort géographique de la cour d'appel de Lyon s'étend sur 3 départements : l'Ain (603.000 habitants), la Loire (749.000 habitants), le Rhône devenu depuis le 1er janvier 2015 le Nouveau Rhône (471.000 habitants), d'une part, et la métropole de Lyon (1.281.971 habitants) d'autre part.</p> <p>Le tribunal judiciaire de Lyon est la 3ème juridiction de France au plan national. Son activité pénale et civile, importante et soutenue, se révèle donc en relation avec ce rang de classement.</p> <p>Le tribunal judiciaire de Lyon, fait partie, en application de l'article D211-6-1 du Code de l'organisation judiciaire, des juridictions de première instance ayant compétence exclusive pour connaître des actions en matière de propriété littéraire et artistique de dessins et modèles, de marques et d'indications géographiques, dans les cas et conditions prévues par le code de la propriété intellectuelle. Sa compétence territoriale s'exerce sur les ressorts des cours d'appel de Chambéry, Grenoble, Lyon et Riom.</p> <p>Le tribunal judiciaire de Lyon comprend 116 magistrats du siège, 41 magistrats du parquet et environ 460 fonctionnaires de greffe.</p>
Descriptif du service	<p>Le ou la JAM recruté.e intégrera le service des chambres civiles 3 et 10, composé de six magistrats, de trois fonctionnaires et de deux juristes assistants.</p> <p>Les chambres civiles 3 et 10 font partie du Pôle civil et de la famille du tribunal judiciaire de Lyon.</p> <p>Outre le contentieux de la propriété intellectuelle, elles traitent également des contentieux de la construction, des baux commerciaux et de la copropriété.</p> <p><u>Plus-value attendue du juriste assistant :</u></p> <p>Un suivi plus personnalisé et technique des dossiers en matière de propriété intellectuelle, ainsi qu'une véritable aide à la décision permettront non seulement d'évacuer plus rapidement les dossiers en stock mais également d'offrir au justiciable une approche qualitative des dossiers favorable à une issue plus adaptée au</p>

Description du poste

contentieux traité.

Le juriste assistant en droit de la propriété intellectuelle connaîtra de ces contentieux sous tous leurs aspects – droit des marques, droit d’auteur et droit des dessins et modèles – et à tous les stades du contentieux - référé, mise en état, incidents et fond. Il devra posséder de bonnes connaissances théoriques essentiellement en droit des marques et droit d’auteur, et l’ouverture nécessaire à l’appréhension de la procédure civile en juridiction. Il devra également présenter une appétence pour la rédaction, l’étude de pièces et la discussion juridique.

Sa mission générale d'assistance à la décision s'entendra des tâches suivantes :

- Effectuer des recherches, rédiger des notes juridiques sur des points relatifs au droit de la propriété intellectuelle et situés à la périphérie de ce droit (responsabilité du conseil en propriété intellectuelle, droit de la concurrence déloyale...);
- Rédiger des avis circonstanciés sur des problématiques juridiques posées aux juges par certains dossiers ;
- Assister le juge des référés compétent en matière de propriété littéraire et artistique et de propriété industrielle (hors titres communautaires et brevets), par la rédaction de projets d’ordonnances ;
- Assister les magistrats du pôle “propriété intellectuelle” dans leurs expérimentations concernant la “détection” et la typologie des dossiers susceptibles de MARD en présélectionnant au besoin les assignations enrôlées ;Assister les juges de la mise en état dans leurs réflexions sur les incidents de mise en état relatifs au droit de la propriété intellectuelle et aux domaines connexes ;Assister les magistrats du pôle en matière d’injonctions de payer présentées par des sociétés de gestion de droits d’auteur ;
- Assister les magistrats du pôle dans le traitement au fond des dossiers par la rédaction en amont de l’audience d’une note synthétique identifiant les points de droit en débat et proposant les éléments juridiques nécessaires à leur résolution ;
- Se tenir à la disposition des nouveaux magistrats du pôle propriété intellectuelle afin de leur présenter la matière et les outils existants (trames, bases de données) ;
- Aider à développer les relations avec d’autres tribunaux civils disposant d’une compétence en droit de la propriété intellectuelle afin, notamment, de recenser leurs “bonnes pratiques” ;

Sa mission de suivi et de coordination de la jurisprudence s'entendra des tâches suivantes :

- Tenir une veille juridique et jurisprudentielle ;
- Perfectionner les outils d’aide à la rédaction et archiver les décisions rendues en matière de propriété intellectuelle ;
- Participer à la vie du pôle en matière de propriété intellectuelle (assister à des réunions, rédiger des comptes-rendus de réunion).

Conditions particulières d'exercice

Votre hiérarchie

La première présidente de la cour d’appel sur le plan administratif et le président du tribunal judiciaire de Lyon au titre de la hiérarchie directe.

Vos interlocuteurs métiers

Rattaché fonctionnellement au magistrat responsable du service juridictionnel soutenu du tribunal judiciaire de Lyon, le juriste assistant relève administrativement du directeur délégué à l’administration régionale judiciaire.

Offres de formation associées à votre prise de poste

Formation sur site avec les magistrats référents.

Regroupement de tous les nouveaux juristes assistants du magistrat organisé sur une journée par la Direction des Services Judiciaires (Paris).

Perspectives d’évolution professionnelle

Les personnes recrutées en qualité de juristes assistants pourront, sous condition d’âge et d’expérience professionnelle, bénéficier d’une voie d’accès à la magistrature

<p>Descriptif du profil recherché</p>	<p>dans le cadre d'un concours professionnel dont les conditions seront définies par décret.</p> <p>Au moment de son recrutement, le ou la JAM devra être titulaire d'un doctorat en droit ou d'un master ou d'un diplôme équivalent dans le domaine juridique avec une année d'expérience professionnelle dans le même domaine (les périodes de stages ou de formation ne sont pas prises en compte, les périodes d'activité en tant qu'assistant(e) de justice sont considérées comme un mi-temps).</p> <p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'environnement judiciaire - Excellent niveau en droit civil et procédure civiles - Connaissance des procédures <p>- Spécialisation recherchée : droit de la propriété intellectuelle</p> <p>Savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Discrétion et réserve - Loyauté et respect des règles déontologiques - Disponibilité, adaptabilité et réactivité - Travail en autonomie et en équipe <p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils bureautiques et informatiques et internet - Qualités d'analyse, de rédaction et de synthèse rigoureuses - Maîtrise de la gestion des priorités et des délais - Sens du travail en équipe - Sens de l'organisation <p>Temps plein Oui</p> <p>Rémunération contractuels (en € brut/an) entre 28 000 et 32 000</p>
---------------------------------------	--

Critères candidat

<p>Niveau d'études / Diplôme</p> <p>Spécialisation</p> <p>Niveau d'expérience min. requis</p> <p>Documents à transmettre</p>	<p>Niveau 7 Master/diplômes équivalents</p> <p>Droit, sciences politiques</p> <p>Confirmé</p> <p>L'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire</p>
--	--

Informations complémentaires

<p>Informations complémentaires</p>	<p>Organisation du travail : Charte des temps à 37 heures 30 hebdomadaires / possibilité de télétravail ouverte (à concurrence de 2 jours maximum par semaine pour un temps plein) à l'issue de la période d'essai.</p> <p>Restauration : Système de portage de repas disponible/restaurant inter-administratif/</p> <p>Accessibilité en transport / Parking : Arrêt de tramway et station de métro à proximité immédiate / parking à disposition des personnels</p> <p>=> Renseignements et candidatures:</p>
-------------------------------------	---

CV et LM à envoyer sur l'adresse : recrutement.tj-lyon@justice.fr

Cécile WOESSNER, Vice-présidente coordinatrice, cecile.woessner@justice.fr

Vanessa LEPEU, Secrétaire générale de la présidence, sg.p.tj-lyon@justice.fr

Marie CHATELAIN, Secrétaire générale de la première présidence, sg.pp.ca-lyon@justice.fr

Une fiche de poste plus détaillée peut être demandée sur la bal recrutement.tj-lyon@justice.fr

Toute candidature envoyée par le site CSP ne sera pas traitée.

Fondement juridique du
recrutement

Article L123-4 du code de l'organisation judiciaire

Télétravail possible

Oui

Management

Non

Demandeur

Date de vacance de l'emploi

01/10/2024

Mail à qui adresser les
candidatures (bouton postuler)

recrutement.tj-lyon@justice.fr